

Le 9 octobre 2020.

Le Maire de Roquettes,  
Information publique.

**OBJET : Réunion du Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**15 octobre 2020 à 20H30, salle du conseil municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

- Création d'une commission ouverte action sociale,
- Proposition de membres pour la Commission Communale des Impôt directs (CCID),
- Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et le Muretain Agglo,
- Mise à jour du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP),
- Mission de conseil en organisation des ressources humaines du centre de gestion de la Haute-Garonne par la réalisation d'un diagnostic organisationnel des services municipaux,
- Questions diverses.

Cette séance sera ouverte au public, mais le nombre de personnes admises dans le public sera limité en raison des règles sanitaires : les personnes désirant assister à cette réunion devront porter un masque, et seront installées par ordre d'arrivée sur les chaises disponibles qui seront espacées d'1 mètre.

Le Maire,  
Michel CAPDECOMME.

